

# Compte-rendu conseil municipal du 21 juin 2013

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Martine MATHY, Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER, Marie-Claude MIGNOT, Jean-Luc FROMONT.

Excusé: Florian VIALAR

Absente: Lydie LOUIS, Laure PERREAL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 24 mai 2013 et passe à l'ordre du jour.

1) **Rapport d'activité de la communauté de communes de Montrevel en Bresse :**

La présentation du rapport d'activité de la communauté de communes est reportée au prochain conseil municipal.

2) **Proposition de nouveau bail pour l'antenne de téléphonie :**

Le bail se termine en 2014 et le conseil municipal a débattu précédemment sur la méthode d'indexation appliquée. Une proposition de nouveau bail avec Orange France a été reçu en mairie avec quelques changements par rapport au précédent :

- l'article relatif à la remise en état du chemin d'accès a été enlevé,
- une clause autorise le preneur à sous-louer,
- deux articles sont ajoutés sur l'hygiène et l'environnement,
- la durée du bail est de 6 ans au lieu de 3, avec préavis de 24 mois au lieu de 6,
- les clauses de confidentialité ont été renforcées

Le conseil souhaite conserver l'article relatif à la remise en état du chemin d'accès, propose un préavis de 1 an au lieu de 2. En ce qui concerne la confidentialité, les décisions du conseil, pour être exécutoires, doivent faire l'objet d'une publication, les clauses ajoutées par l'opérateur ne peuvent être acceptées en l'état.

3) **Aide de Cap3B pour les travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes et de l'appartement communal**

Le conseil autorise Mme Le Maire à faire une demande de subvention à la région Rhône-Alpes concernant les travaux d'économie d'énergie sur l'appartement et la salle des fêtes.

4) **Convention avec le CG01 pour la création d'un ralentisseur sur la RD92b devant l'école**

Le conseil autorise Mme Le Maire à signer une convention d'aménagement d'un plateau surélevé devant l'école avec le Conseil Général

5) **Contestation de la facturation de l'intervention impasse du Champ du Loup :**

Mme Le Maire et Pierre Chapuy ont reçu Mr et Mme Nicolas le 10 juin dernier suite au différent portant sur la prise en charge de travaux liés à un problème d'assainissement individuel. Lecture est faite du courrier envoyé par les intéressés. Compte tenu du fait qu'ils n'ont pas reçu de devis préalablement aux travaux et de leurs difficultés financières, Mme Le Maire propose de ne laisser à leur charge que le coût des fournitures, soit 73.5€. Le conseil adopte cette proposition.

6) **Modification du Schéma de Cohérence territorial :**

Le conseil municipal prend connaissance de la validation de la nouvelle modification du SCOT par le Préfet, qui fait suite au refus d'une première modification. Le nouveau document est consultable en mairie.

7) **Bilan annuel des consommations et dépenses d'électricité :**

- EDF a transmis un bilan annuel de consommation d'électricité : le montant annuel de dépense se monte à 11751€ pour 8 compteurs.

- La communauté de communes a reconduit la démarche de CEP, conseil en énergie partagé avec Hélianthe, dont le coût représente 9500€ par an pour 14 communes. L'appui aux communes porte sur un bilan annuel énergétique et des conseils notamment lors de la rénovation de bâtiments communaux.
- De plus, un partenariat sera mis en place entre Hélianthe et le SIEA pour une approche complémentaire du bilan de l'éclairage public.
- Le SIEA propose aux communes d'anticiper la mise en place d'un règlement européen qui amènera le remplacement des lampes à vapeur de mercure par des LED. L'objectif est une réduction de 50% de la consommation d'énergie. Ce remplacement pourrait faire l'objet de subventions ADEME. Le conseil donne son accord pour étudier cette piste.

#### **8) Rapport sur la qualité de l'eau :**

Pierre Chapuy rend compte de l'AG du syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc : 22 communes, 2 zones de captage (Polliat et St Rémy), 761 km de réseau, rendement réseau 80.4% (eau facturée sur eau au départ), qualité de l'eau satisfaisante... Le syndicat a retenu la mise en place de la télérelève sur deux années, qui devrait être opérationnelle fin 2015. Chaque abonné disposera alors d'un service quotidien (par internet) qui lui permettra de connaître sa consommation et d'un service alerte en cas de fuite. La facture se basant sur une estimation disparaîtra au bénéfice d'une facture de la consommation réelle. Le contrat d'affermage du syndicat a été renouvelé avec la société Alteau.

#### **9) Bâtiments communaux:**

Martial Loisy fait le point de l'avancement des travaux dans les bâtiments communaux :

- Ecole : Des devis ont été réalisés pour les sous-bassement d'un couloir et d'une salle de classe: le conseil donne son accord pour la mise en œuvre de ces travaux.
- Local commercial : le Consuel a été reçu en mairie. La séparation des fluides est maintenant terminée. Des travaux d'électricité et de peinture sont à terminer côté boulangerie.
- Appartement : Un diagnostic amiante et plomb avant travaux est nécessaire pour la poursuite de l'étude de l'entreprise Caillaud Ingénierie. Le devis de l'entreprise Batimex a été retenu : elle est intervenue le 19 juin et rendra son rapport sous 2 à 3 semaines.
- Problème chaufferie école : toujours en cours d'examen par le chauffagiste.
- Salle des fêtes : une étude énergétique doit être réalisé par d'Hélianthe, et rendez-vous a été pris pour le 25 juin. Concernant les menuiseries, 2 devis ont été reçus et un 3<sup>ème</sup> est en attente. La réfection du parquet interviendra du 26 août au 9 septembre et nécessitera la fermeture de la salle des fêtes.

#### **10) Questions et communications diverses**

- L'association « La gym à Confrançon » souhaite mettre en place des séances de zumba à raison de 1 à 2 heures tous les 2 mois, le samedi matin de septembre à juin. Elle demande la possibilité d'utiliser la salle des fêtes, le gymnase étant utilisé par ailleurs. Le conseil constate que cette utilisation nécessitera de chauffer la salle des fêtes qui dans le même temps ne pourra pas être louée pour le week-end à ces dates. Se félicitant de cette nouvelle activité, il donne son accord à cette demande.
- SILOE, association d'aumônerie catholique active sur le canton souhaite organiser une opération de vente sur place avec Emmaüs. Elle recherche une salle d'au moins 400m<sup>2</sup> pour le 21 septembre et pourrait être intéressée par le gymnase. Le conseil estime que le revêtement du gymnase ne se prête guère à de tels usages, et propose à l'association d'étudier d'autres solutions.
- Pierre Chapuy fait part du projet de mi temps pour l'un des agents communaux. Il propose donc de résilier la convention d'entretien des espaces verts passée avec Dynacité concernant le lotissement Les Bords du Corian. Le conseil donne son accord.
- Hervé Colas donne quelques éléments issus de l'assemblée générale du football club, et notamment le projet de création d'une équipe féminine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.